



réponse du magasin suite à un avis défavorable

Par **Murielle38**, le **22/12/2018 à 13:16**

Bonjour, j'ai écrit un avis défavorable suite à un échange de chaussures de randonnées. La personne a été particulièrement désagréable car elle ne pouvait pas les remettre en rayon car je les avais utilisées une fois, elles me blessaient les pieds. J'ai eu une réponse du magasin qui s'excuse et qui a publié mon nom. J'ai lu d'autres avis défavorables et il n'y a pas le nom de la personne, mais Madame.

Est-ce permis pour ce magasin d'une grande chaîne nationale de publier mon nom sur internet?

Merci de votre réponse.

Cordialement.

Par **tomrif**, le **22/12/2018 à 16:21**

vous pouvez considérer que c'est une atteinte à votre vie privée, assigner l'entreprise au civil pour demander des dommages et intérêts. une procédure bien lourde surtout si votre nom et commun et que très peu de monde peut dire que Mme X c'est vous et pas une autre Mme X.

plus simple, contacter le site en demandant de retirer votre nom.

Par **youris**, le **22/12/2018 à 18:02**

Bonjour

Dans votre avis défavorable, aviez-vous mentionné votre nom ?

Si vous avez acheté cet article en magasin, vous ne disposez d'un droit de rétractation.

Salutations

Par **Murielle38**, le **22/12/2018 à 18:10**

Bonjour, merci pour cette réponse.

J'avais acheté la 1ère paire de chaussures par internet et je n'ai pas donné mon nom dans la rédaction de l'avis. Il est noté sur le site marchand que seul le prénom ou le pseudo que l'on a

mis apparait meme si on nous demande notre nom prénom et email.

Cordialement.